

Assemblée publique annuelle, 26 janvier 2021 à 16 h (HNE)

<https://conseildesarts.ca/a-propos/gouvernance/assemblee-publique-annuelle/assemblee-publique-annuelle-video>

Points saillants

Actions entreprises par le CAC pendant la pandémie

Plusieurs ont souhaité que le Conseil influence le cours des choses en matière de politiques publiques et d'investissements gouvernementaux pour faire avancer différents éléments de notre développement comme société. Parmi ceux-ci, il a notamment été question :

- de combler la fracture numérique pour les créateurs et les publics;
- d'améliorer le filet de sécurité sociale pour les artistes et les travailleuses et travailleurs culturels;
- de promouvoir la présence accrue et soutenue des arts et de la littérature à l'école;
- de s'assurer de la prise en compte des arts et de la culture dans les stratégies économiques, le commerce international, la diplomatie publique ou les stratégies environnementales du Canada

Orientations futures et grands chantiers pour le CAC (2021)

Certains problèmes structurels qui compromettaient déjà la viabilité et le rayonnement du secteur doivent être progressivement résolus. Pour cela, il est clair qu'il faudra :

- miser sur le renouvellement, la reconstruction et l'innovation;
- chercher à contribuer à l'avancement de la diversité, de l'inclusion, de nos responsabilités sociales, notamment en matière de justice sociale et climatique, et cela, **au sein et en dehors** de notre secteur;
- enfin, il nous faudra aussi accroître et encourager les collaborations et les partenariats avec d'autres secteurs.

L'innovation sera au cœur du grand chantier que nous mettrons en œuvre pour contribuer à la relance du secteur des arts au cours des prochaines années. L'innovation est l'avenue à emprunter pour assurer une transition et une reconstruction sur des bases durables. L'innovation nécessite l'identification, l'acceptation et la compréhension des problèmes à résoudre. On cesse d'innover quand on accepte le statu quo comme un mode de fonctionnement et qu'on s'en accommode ou, pire, qu'on cherche à le justifier.

Déjà le grand chantier auquel nous vous convions toutes et tous commence à prendre forme. Je vous présente ici les grandes lignes :

- nous soutiendrons une présence accrue des perspectives autochtones dans toutes les activités et les politiques du Conseil tout en continuant de progresser dans notre propre processus de décolonisation que nous voulons exemplaire et conséquent;
- nous travaillerons avec les communautés qui sont les premières concernées pour s'attaquer aux manifestations et aux conséquences du racisme systémique au sein du Conseil et du secteur des arts;

- nous continuerons de miser sur la dimension numérique dans l'ensemble de nos programmes et aussi de consacrer des investissements importants pour soutenir la transition numérique du Conseil et du secteur;
- nous défendrons une rémunération équitable des artistes, notamment dans la sphère numérique, et nous défendrons aussi un accès public équitable aux arts;
- nous appuierons la recherche, le développement ainsi que la prise de risques pour permettre au secteur d'œuvrer de façon continue à son propre renouvellement;
- nous soutiendrons des initiatives qui favorisent le renouvellement et la consolidation d'un leadership basé sur la compétence et reflétant la diversité du secteur et de notre société;
- nous contribuerons à outiller le secteur pour le développement de pratiques de création et de diffusion écoresponsables;
- nous lancerons des initiatives stratégiques et miserons sur des partenariats locaux pour répondre aux réalités du Nord, notamment en ce qui a trait à la création et au partage des arts, et, aussi, pour joindre des communautés mal desservies et leur donner un accès égal aux arts.

Extraits tirés de la période de questions-réponses

QUESTION : Financement versé aux artistes individuels par rapport au financement des organismes, et de la redistribution des fonds prévus pour les déplacements, qui n'ont pas été dépensés alors que ces subventions ont été suspendues par le Conseil : « **En 2019-2020, aucune subvention de déplacements n'a été accordée. Cet argent a-t-il été redistribué à d'autres programmes, si oui, comment?** »

- RÉPONSE : D'abord oui, ces fonds ont été redistribués, mais en fait, quelques subventions de déplacements avaient déjà été accordées en 2019 et au début 2020, avant que les restrictions n'entrent en vigueur en mars. Bien entendu, après l'apparition de la pandémie, et la prolongation des interdictions de voyager, le nombre de demandes a diminué considérablement, et nous avons suspendu les dates limites de nos concours pour les déplacements. Les fonds ont été réacheminés à d'autres programmes, en plus de quelque 4 millions de dollars en économies. Ces fonds ont été affectés essentiellement aux artistes individuels aux fins de recherche, de création et de production de projets, dans le cadre de notre programme Explorer et créer. Nous avons constaté que le nombre de demandes admissibles à ce programme a été sans précédent au cours des derniers mois, soit de 8 600. Plus de 3 000 subventions seront accordées partout au pays cette année.
- Je veux aussi mentionner qu'au fur et à mesure que nous étudions ces demandes, nous nous sommes rendus à l'évidence que bon nombre de candidats, en raison du confinement prolongé et des restrictions entourant les déplacements, se sont tournés vers des plateformes électroniques permettant la création et la collaboration. Non seulement à l'échelle locale ou nationale, mais également sur le plan international. Il y a par ailleurs des activités hybrides qui combinent le virtuel et le réel, comme des visites de studios, des ateliers des tournées virtuelles, de même que des performances.

QUESTION : Julie Héту s'inquiète du fait que les fonds d'urgence du Conseil aient été largement orientés vers le soutien aux organismes et la création d'œuvres numériques, plutôt que sur un appui direct aux artistes. Elle mentionne que : « Un artiste, écrivain, danseur, etc..., ne cherche pas constamment à se réinventer, il ne cherche pas non plus à innover du point de vue technologique (il se servira de la technologie si cela lui parle, mais pas comme une fin en soi). Se tourner vers le numérique pour survivre nous force la main, alors que nos démarches artistiques ne sont pas la technique. » Elle pose ensuite la prochaine question : « **Pourquoi les organismes et le développement du numérique est une priorité sur le soutien aux artistes?** »

→ **RÉPONSE** : La première chose à dire, c'est que dès le début de la pandémie, si on se rappelle bien, le gouvernement fédéral a annoncé des mesures de soutien universelles pour les individus et pour les organisations. Au Conseil des arts, ce qu'on a fait à ce moment-là, ça a été beaucoup de plaider avec succès pour que les travailleurs autonomes qui représentent une grande partie des artistes au Canada (artistes et concepteurs, conceptrices, techniciens, techniciennes). On a vraiment plaidé pour que les travailleurs autonomes soient couverts par les mesures universelles, et aussi pour que les entreprises culturelles, souvent des organismes à but non lucratif soient aussi couverts par les mesures universelles du gouvernement qui s'adressaient aux entreprises.

Par la suite, on a beaucoup concentré notre aide, au début, aux organismes, avec nos propres fonds et avec des fonds d'urgence pour s'assurer que le secteur ne s'effondre pas, n'implose pas avec la pandémie, et aujourd'hui on réalise depuis quelques mois en particulier que beaucoup d'organismes en particulier ne sont pas capables de générer un niveau d'activité qui fait que des artistes travaillent. Donc on attend présentement le troisième montant d'aide pour le Conseil des arts du Canada qui a été annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne par la ministre Freeland, et notre intention, c'est vraiment de concentrer cette aide-là pour soutenir des projets artistiques qui vont générer de l'emploi pour les artistes et leurs collaboratrices et collaborateurs.

On attend le moment où on va pouvoir annoncer les détails de ça, mais on va vraiment passer, dans les mesures d'urgence, notre accent va se transférer du soutien aux organisations au soutien plus aux individus et aux projets qui génèrent de l'emploi.

En ce qui concerne le numérique, on en a beaucoup parlé depuis le début de la pandémie, et pour cause, parce que les publics et les artistes ont vu dans le numérique un des rares moyens pour établir et maintenir une communication et distribuer les contenus artistiques et littéraires.

Je dois dire quand même, et c'est important à retenir, que depuis le début de la pandémie, le Conseil des arts n'a pas investi plus que 11 % de ses ressources totales pour soutenir des projets spécifiquement numériques. Donc 89 % de toutes nos subventions sont allés à des projets de création, de développement, de recherche, au fonctionnement des organismes, des projets non spécifiquement numériques.

Pendant cette période-là, le niveau d'aide que le Conseil des arts a donné directement aux artistes, pour être capables de créer et développer leur art dans leurs propres conditions, a été beaucoup plus élevé, puisque comme l'a dit tantôt Carolyn Warren, on a transféré dans nos programmes de soutien direct aux artistes l'argent qui n'était pas dépensé pour l'international. On a aussi transféré plusieurs millions de dollars d'économies dans le fonctionnement même du Conseil des arts pour augmenter notre soutien direct aux artistes. Tout ça pour dire qu'on comprend que tous les artistes n'ont pas adopté le numérique comme façon de créer ou de distribuer leur contenu, mais il y en a beaucoup qui désirent le faire et le Conseil doit être là. Beaucoup de choses ont été apprises pendant la pandémie sont probablement là pour rester, on va probablement dans l'avenir voir beaucoup de compagnies de théâtres ou autres qui vont avoir une diffusion en personne et maintenir une utilisation du numérique qui permet de rejoindre d'autres publics.

QUESTION : Patricia Huntsman pose la question suivante : « **Comme les organismes ont prouvé qu'ils pouvaient s'ajuster au télétravail, le Conseil va-t-il envisager un modèle décentralisé pour une partie de ses opérations, de sa prestation de programme et de sa dotation, notamment en distribuant ses rôles dans des régions de partout au pays?** »

→ **RÉPONSE** : Vous savez que le Conseil des arts du Canada, à l'instar de plusieurs institutions du pays, a été très touché par la pandémie. Mais nous avons pu nous adapter très rapidement. Nous sommes adaptés au télétravail, et nous avons répondu aux besoins de la collectivité, en dépit du fait que nous travaillions d'une manière tout à fait nouvelle.

Nous avons d'ailleurs prouvé au fil des 10 mois écoulés que nous pouvons faire beaucoup de travail en situation de télétravail. Ce qu'on essaie de faire, c'est essayer d'envisager ce à quoi ressemblera le Conseil des arts après la pandémie. Ce n'est pas une question à laquelle nous avons pleinement répondu. Mais nous croyons que nous adopterons un modèle hybride qui serait une combinaison de télétravail et d'un usage différent de nos locaux ici à Ottawa. Et aussi un modèle asymétrique. Parce que, différentes tâches et différentes équipes travailleraient différemment. Nous ne voulons pas imposer un seul modèle hybride, pour tous les travailleurs du Conseil.

Cela étant dit, même si nous ne cherchons pas à décentraliser le Conseil pour ce qui est de la prestation de services, nous sommes bien conscients du fait que nous avons acquis de la flexibilité quant à notre manière de travailler. Et cela nous permet d'envisager que certains de nos membres se trouveront hors de la région de notre siège dans la région de la capitale nationale, quand cela répond aux besoins du Conseil. Par exemple, nous savons que pour être plus présents dans certaines régions du pays, comme le Nord, peut-être qu'il serait envisageable que des agents de programme travaillent dans ces régions pour renforcer la présence et la capacité de travail du Conseil. Donc au cours des prochains mois, nous déterminerons ce qui sera le nouveau modèle pour après la pandémie, et nous ferons des embauches, nous verrons, au cas par cas, à quel point nous pourrions faire preuve de flexibilité pour ce qui est du télétravail ou du travail en région hors d'Ottawa. De toute manière, l'optique sera toujours que le Conseil des arts continue d'offrir des services aux collectivités, tout en continuant à maintenir un dialogue avec les communautés artistiques, et ce, sur ce territoire très vaste.

QUESTION : « Compte tenu de l'attention mondiale portée récemment aux inégalités systémiques vécues par les personnes noires, y aura-t-il du financement exclusivement consacré aux artistes noirs du Canada dans le prochain cycle de subventions? »

→ **RÉPONSE** : Oui, nous continuerons à consacrer des fonds spécifiquement pour soutenir l'équité, pas seulement pour le prochain cycle, mais pour toujours. Le Conseil est convaincu que nous devons tous agir, individuellement et en tant que groupe, pour créer une société qui ne ferait aucune place au racisme, et en tant qu'organisme de financement public, nous sommes déterminés à promouvoir l'équité raciale et à créer un secteur des arts et une société véritablement inclusifs.

La création artistique ne peut pas s'isoler de la réalité historique et des injustices. On doit les reconnaître et y trouver des solutions. Nous croyons que nous pouvons faire avancer et respecter l'expression de la liberté artistique, tout en faisant la promotion de l'équité. Nous avons des mesures stratégiques d'équité en place, nous avons des fonds qui ciblent des groupes désignés comme prioritaires, des artistes et des organismes artistiques de diverses communautés culturelles, y compris celles des personnes noires. Je crois qu'il est important de réitérer que nos pairs évaluateurs sont sélectionnés de façon à représenter une diversité d'horizons et d'expériences.

Nous demandons aussi aux pairs, dans leur évaluation en comité, de tenir compte des contextes historiques, y compris des obstacles systémiques vécus par les groupes visés par l'équité. Il est

aussi essentiel que les bénéficiaires de subventions du Conseil s'engagent à fournir milieu sécuritaire et exempt de discrimination. Je crois qu'il serait juste de dire qu'au Conseil, l'inclusion, la diversité sont essentielles à la pérennité du secteur de l'art, à sa pertinence et à sa viabilité, à la sortie de la pandémie. Et ce sera un aspect important de notre prochain plan stratégique. C'est avec plaisir que j'envisage, dans un futur, de travailler avec la communauté artistique noire pour aborder des mesures tangibles que nous pouvons adopter pour appuyer les artistes canadiens noirs et lutter contre le racisme. Merci encore de votre question.

Conclusions

Nous souhaitons rappeler que la lutte contre la discrimination sera au cœur de notre Plan stratégique 2021-2026 et de notre travail pour les prochaines années.

Nous sommes déterminés à travailler avec les différentes communautés confrontées à la discrimination alors que nous balisons le chemin à suivre, ensemble, pour nous assurer que les arts soient ouverts à tous et à toutes.

Ce travail à venir demande de la réflexion, de l'intelligence, de la rigueur, de la compassion et de la collaboration. Il exigera aussi d'établir de nouvelles relations, et d'améliorer nos liens existants.